



Trafic de mon compteur suis-je responsable

Par **jojo59**, le **22/09/2014** à **15:45**

bonjour j'ai acheter une Peugeot 207 en début d'année 2012 avec au compteur 56 000 km je les garder 2 ans puis j'ai fait une reprise avec un garage pour une voiture plus grande en début d'année 2014 avec au compteur 76 000 km le garage la revendu a un particulier qui me contacte fin septembre parce que le moteur de la voiture est mort le nouveau propriétaire est passer chez Peugeot est il savère que le compteur devais en réalité avoir 84 000 km en 2008 il y a donc trafic sur le compteur le nouveau propriétaire voudrez s'arranger a l'amiable avec moi car il me tien pour responsable or je n'en savais rien moi même je voudrez savoir que dois-je faire merci

Par **Visiteur**, le **22/09/2014** à **16:37**

Bonjour,
je ne vois pas pourquoi ce monsieur vous demande des comptes ? Ce n'est pas à vous qu'il a acheté la voiture ? Le garagiste a du se montrer "convaincant" alors que c'est lui qui est responsable ! en tant que vendeur de ce véhicule ! Qui prouve que ce n'est pas lui qui a falsifié le compteur !? et surtout, en tant que professionnel !! Le monsieur doit se dire qu'il est plus facile d'attaquer un particulier qu'un pro !?

Par **janus2fr**, le **22/09/2014** à **16:44**

Bonjour,
Effectivement, cet acheteur doit se retourner contre le garage (vendeur professionnel). Vous, vous n'avez aucune relation avec lui.
Libre ensuite au garage de se retourner contre vous...

Par **jojo59**, le **22/09/2014** à **16:59**

merci pour vos réponse je viens d'allez justement au commissariat pour me renseigner et il m'on dit pareil le garagiste et le nouveau propriétaire doivent s'arranger ensemble (se sont des cousins) moi j'avais surtout peur ces que je tout retombe sur moi et qu'il faut je paye quelque chose.

Par **Visiteur**, le **23/09/2014** à **09:10**

"se sont des cousins"... et vous vous demandez pourquoi c'est vers vous qu'il se retourne ??

Par **jojo59**, le **23/09/2014** à **13:18**

ben oui mes c bon de toute facon j'ai fait le nécessaire de mon coté avec le commissariat et mon assurance